## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL, au Palais de Justice, Place du Palais, Bâtiment Nord, salle A, au rez-de-chaussée, en **UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur

Dans un ensemble immobilier sis à ARCUEIL (94110)

### 48 rue de la Gare

Soumis au régime de la copropriété et cadastré section J numéro 115, « 48 rue de la Gare », pour une contenance de 02 a 52 ca.

LOT N° 4 : Dans le bâtiment A, au premier étage au fond du couloir, la propriété exclusive et particulière

# d'**UN APPARTEMENT** comprenant entrée, séjour sur rue, chambre sur cour. Droit à l'usage des water-closet communs dans la cour. Et les 124/1.000èmes des parties communes générales.

LOT N° 5 : Dans le bâtiment A, au premier étage porte face, la propriété exclusive et particulière d'UN APPARTEMENT comprenant séjour et chambre sur rue. Droit à l'usage des water-closet communs dans la cour. Et les 67/1.000èmes des parties communes générales.

**Observation étant ici faite** que selon le procès-verbal de description dressé le 17 janvier 2022, les lots numéros 4 et 5 ont été réunis pour former un appartement situé au premier étage, porte face et comprenant une entrée, un long couloir de distribution, un séjour, deux chambres, une cuisine, une salle d'eau, un w.-c.

**SUPERFICIE privative** (Loi Carrez): **61,96 m<sup>2</sup>**.

<u>LOT N° 10</u>: La jouissance exclusive et particulière d'**UNE CÂVE** en partie sous l'escalier. Et les 3/1.000èmes des parties communes générales. <u>LOT N° 11</u>: La jouissance exclusive et particulière d'**UNE CAVE**. Et les 5/1.000èmes des parties communes générales.

A la connaissance du créancier poursuivant, les lieux sont INOCCUPES.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 48 rue de la Gare, 94110 ARCUEIL, représenté par son syndic bénévole. Ayant pour Avocat Maître Sylvie EX-IGNOTIS, membre de la SCP FOUCHE – EX-IGNOTIS, Ávocat au Barreau du Val-de-Marne.

# MISE A PRIX: 50.000 Euros (Cinquante mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente Consignation pour enchérir : 5.000 euros (chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Ventes).

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau du Val-de-Marne. Fait et rédigé à CRETEIL (94), le 25 juillet 2022. Signé : Maître Sylvie EX-IGNOTIS

#### Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00, où il a été déposé.
- A Maître Sylvie EX-IGNOTIS, membre de la SCP FOUCHE EX-IGNOTIS, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 6 place Salvador Allende, 94000 CRETEIL – **Tél : 01 49 80 19 76**, **fouche.exignotis@orange.fr** - Dossier 2021151.
- A Maître Katy CISSE, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 55-57 rue de l'Hôtel de Ville, 95300 PONTOISE katycisse@fedarc.com Dossier 20212483.

Sur les lieux pour visiter le MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 de 14 heures à 15 heures